

Mise en ligne : 29 mai 2018.
Dernière modification : 19 juillet 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS
ET DE PRODUITS CHIMIQUES
puis (1915) SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DES EXPLOSIFS
Une création de MM. Georges Bergès et Paul Corbin
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Corbin_&_Cie-Lancey.pdf

ANTÉCEDENTS

BERGÈS, CORBIN et Cie
(*Archives commerciales de la France*, 16 avril 1898)

Grenoble. — Formation. — Société en commandite par actions BERGÈS, CORBIN et Cie, Société de produits chimiques et explosifs, 2, pl. Lycée. — 30 ans. — 1.500.000 fr. — 12 mars 98.

1902 : cession d'une licence à la Société française d'explosifs en Extrême-Orient
Usine à Phu-Xa, près Hanoï
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Explosifs_Extreme-Orient.pdf

Publicité¹
(*Bulletin technique de la Suisse romande*, 1904)

¹ Signalée par Corinne Krouck.

Société de Produits chimiques et d'Explosifs. Bergès, Corbin & C^{ie}.

Nouvel Explosif Cheddite Procédés Street

Paris 1900, Médaille d'argent. — Hanoï 1902, Médaille d'or. — Athènes 1903, Médaille d'or.

Direction générale à Chedde par Le Fayet (H^{te}-Savoie). - Succursale à Paris, 55, Boulevard Sébastopol. - Siège social à Grenoble, Isère.

Usines de la Société et des sociétés concessionnaires de licences :

VONGES (France).
JUSSY (près Genève, Suisse).
SALVIANO (près Livourne, Italie).
LAURIUM (Grèce).
PHU-XA (près Hanoï, Tonkin).

ROSLIN (Ecosse), Angleterre.
CLIFFE (Kent), Angleterre.
SAINT-DENIS, Ile de la Réunion.
MONTÉVIDEO, Uruguay.
MONG TZÉ, Yunnan, Chine.

CHEDDITE 60 N et 60 A pour roches très dures.
CHEDDITE 60 pour roches dures.
CHEDDITE 41 pour terrains moins résistants.
CHEDDITE en grains pour roches non homogènes, fissurées, molles ou élastiques, et travaux en carrières.

Capsules pour mines. — Mèches de mineurs, etc.

Les CHEDDITES sont classées comme

POUDRES DE SÛRETÉ
pour les transports par chemins de fer en Allemagne, en Suisse et autres pays.

QUALITÉS PARTICULIÈRES : Sécurité complète dans les transports. Très grande résistance au choc. Conservation indéfinie. Inaltérabilité au froid, à la chaleur, à l'humidité. Stabilité absolue et indéfinie. Très grande densité. Malléabilité des cartouches. Mode d'emploi très facile. Puissance égale à celle des dynamites.

Adresser toutes les lettres à CHEDDE, poste restante, LE FAYET (Haute-Savoie).

Adresses télégraphiques : USINE CHEDDE
BINCLOR PARIS

Téléphones à : CHEDDE
PARIS N^{os} 298-30

Société de PRODUITS CHIMIQUES ET D'EXPLOSIFS. BERGÈS, CORBIN & Cie.

Nouvel explosif Cheddite Procédés Street

Paris 1900, médaille d'argent. — Hanoï 1902, médaille d'or. — Athènes 1903, médaille d'or
Direction générale à Chedde par Le Fayet (H^{te}-Savoie). — Succursale à Paris, 55, bd Sébastopol. — Siège social à Grenoble, Isère

Usines de la société et des sociétés concessionnaires de licences

VONGES (France) JUSSY (près Genève, Suisse) SALVIANO (près Livourne, Italie) LAURIUM (Grèce) PHU-XA (près Hanoï, Tonkin)	ROSLIN (Écosse), Angleterre CLIFFE (Kent), Angleterre SAINT-DENIS, île de la Réunion MONTEVIDÉO, Uruguay MONG TZÉ, Yunnan, Chine
--	--

CHEDDITE 60 N et 60 A pour roches très dures CHEDDITE 60 pour roches dures CHEDDITE 41 pour terrains moins résistants CHEDDITE en grains pour roches non homogènes, fissurées, molles ou élastiques, et travaux en carrière	Capsules pour mines. — Mèches de mineurs, etc. Les CHEDDITES sont classées comme POUDRES DE SÛRETÉ pour les transports par chemins de fer en Allemagne, en Suisse et autres pays
--	--

QUALITÉS PARTICULIÈRES : Sécurité complète dans les transports. Très grande résistance au choc. Conservation indéfinie. Inaltérabilité au froid, à la chaleur, à l'humidité. Stabilité absolue et indéfinie. Très grande densité. Malléabilité des cartouches. Mode d'emploi très facile. Puissance égale à celle des dynamites.
Adresser toutes les lettres à CHEDDE, poste restante, LE FAYET (Haute-Savoie).

Adresses télégraphiques : USINE SCHEIDE BINCLOR PARIS	Téléphones à Chedde Paris n° 298-30
--	--

(*Archives commerciales de la France*, 18 octobre 1905)

St-Étienne. — Modifications aux statuts. — Société de PRODUITS CHIMIQUES ET D'EXPLOSIFS (BERGÈS, CORBIN et Cie).

(*Archives commerciales de la France*, 8 mai 1907)

Paris. — Modifications. Société de PRODUITS CHIMIQUES ET D'EXPLOSIFS, BERGÈS CORBIN et Cie, 55, boul. Sébastopol. — Transfert du siège, 103, La-Boétie. — 22 déc. 1906. — *Annonces Parisiennes*.

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES

(*Archives commerciales de la France*, 31 juillet 1907)

Paris. — Modifications aux statuts — Société de PRODUITS CHIMIQUES ET D'EXPLOSIFS, BERGÈS CORBIN et Cie, 10, La-Boétie — La société qui était en commandite par actions est transformée en société anonyme et la dénomination devient Société UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES (anciennement Bergès, Corbin et Cie). — 29 juin 1907. — *Annonces Parisiennes*.

Joseph BONNET, président

Né à Grenade (Haute-Garonne), le 13 février 1861.
Fils de Jean-Antoine Bonnet, vétérinaire, et de Marguerite Bosc.

Ingénieur ECP, il entre dans le cabinet de propriété industrielle fondé en 1852 par son beau-père, Charles Thirion, poursuivi par son fils, Charles Thirion II, et absorbé en 2003 par Santarelli.

Il complète sa formation par un doctorat en droit et il effectue en 1900 une mission en Allemagne pour le ministère du commerce, dont il tire un rapport et un *Traité de législation allemande sur les brevets d'invention*.

Après avoir éclairé à l'électricité sa villa natale de Grenade-sur-Garonne (1885), il rachète en 1896 la saline de la Soukra en Tunisie.

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Saline_de_la_Soukra.pdf

Georges Bergès (dont le père était un client et ami de Charles Thirion) et Paul Corbin le contactent en vue de protéger leur invention de la cheddite. Appréciant ses qualités*, ils lui confient la présidence des Forces motrices et usines de l'Arve,

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Forces_motrices_Arve.pdf
des Produits électro-chimiques et métallurgiques des Pyrénées
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Arreau_1906-1914.pdf

et de la Société universelle d'explosifs

et lui réservent un siège à la Société lorraine d'explosifs (1908), qui construit une usine à Briey.

Les relations de Paul Corbin avec les Lederlin paraissent lui avoir ouvert les portes de la Blanchisserie et teinturerie de Thaon dont il devient vice-président*, et de la Société d'impressions des Vosges et de Normandie dont il est nommé administrateur en 1913.

En outre, premier président de la Société générale d'explosifs (cheddites) en 1914

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Generale_explosifs_cheddites.pdf

vice-président de la Société laitière Maggi* (absorbée en 1948 par Nestlé),
président des Papeteries Bergès à Lancey.

Chevalier de la Légion d'honneur du 17 janvier 1903.

Décédé à Paris, le 26 juillet 1918.

* D'après le portrait de Joseph Bonnet dans *Cent ans de la vie de l'École centrale des arts et manufactures (1829-1929)*, chap V, p. 402-404 (signalé par Corinne Krouck).

Société universelle d'explosifs et de produits chimiques (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 23 septembre 1907)

Telle est la raison sociale sous laquelle se transforme en société anonyme la commandite Bergès, Corbin et Cie, bien connue par la fabrication des cheddites.

Le capital est de 2.300.000 francs en actions de 1.000 francs, et le premier conseil d'administration est composé de MM. A[ndré] Neyret [Neyrpic], à Grenoble ; J[oseph] Bonnet, à Paris ; P[aul] Corbin, à Chedde ; G[eorges] Bergès, à Paris ; Ch[arles] Girard², à Paris ; G[eorges] Charpenay, à Grenoble [banquier] ; H[ippolyte] Bouchayer³, à Paris ;

² Charles Girard (Paris, 1839-Vichy, 1918) : ingénieur chimiste, fondateur et directeur du Laboratoire municipal de Paris (1878-1911), il se spécialise dans l'analyse des explosifs à l'époque des attentats anarchistes. Administrateur des Forces motrices et usines de l'Arve et de la Société lorraine d'explosifs. Officier de la Légion d'honneur.

³ Hippolyte Bouchayer (1872-1957) : avec ses frères Aimé, Auguste..., l'un des pionniers de la houille blanche. Patron des Papeteries Bergès-Bouchayer, administrateur des Tréfileries et laminoirs du Havre (TLH), des Forces motrices et usines de l'Arve, de Péchiney, de la SACER, des Potassas ibericas, etc.

[Xavier] Dalberto ⁴, à Grenoble, R[aymond] Corbin ⁵, à Eybens ; H[enry] Lederlin ⁶, à Thaon les-Vosges, et P[ierre] Lederlin ⁷, à Paris.

Ce dernier a été nommé administrateur-directeur.

USINE À LA MANOUBA (TUNISIE)

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cheddite-La_Manouba.pdf

CRÉATION D'UNE FILIALE À BRIEY

Société lorraine d'explosifs
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 23 avril 1908)

Société en formation fondée par M. Pierre Lederlin, 103, rue de La-Boétie, Paris, pour la fabrication et le commerce de tous produits chimiques et explosifs. Le capital sera de 550.000 francs.

Société lorraine d'explosifs
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 23 juillet 1908)

Cette société a été définitivement constituée sur place, au capital de 550.000 francs, divisé 1.100 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 100, entièrement libérées, ont été attribués eu rémunération des apports. Les autres 1.000 actions ont été souscrites en numéraire et libérées du quart.

Le conseil d'administration se compose de MM. Joseph Bonnet, Paul Corbin, Hippolyte Bouchayer, Charles Girard, Charles Marchal ⁸ et Pierre Lederlin, à Paris.

⁴ Xavier Dalberto (1855-1937) : l'un des grands entrepreneurs de travaux publics, administrateur des Chaux et ciments de Béon-Luyrieu (Ain), de la S.A. des plâtrières de l'Isère à Grenoble et de plusieurs sociétés d'électricité (président des Forces motrices du Haut-Grésivaudan et la Société d'éclairage d'Aix-les-Bains, administrateur d'Electric-Entreprises...). Chevalier de la Légion d'honneur du 5 mai 1926.

⁵ Raymond Corbin : associé de Corbin & Cie, administrateur de la Société de Produits électro-chimiques et métallurgiques des Pyrénées.

⁶ Henry Lederlin (1872-1954) : l'un des fils d'Armand Lederlin, de la Blanchisserie et teinturerie de Thaon, et d'Adèle Lobstein. Surtout connu comme commissaire aux comptes de la Banque nationale de crédit jusqu'à son absorption en 1932 par la BNCI. Administrateur du Travail-Incendie et risques divers (1936).

⁷ Pierre Lederlin : frère d'Henry. Voir aux Forces motrices et usines de l'Arve.

⁸ Charles Marchal (1882-1975) : major de Polytechnique. Associé de la Banque Bauer-Marchal, administrateur de la Blanchisserie et teinturerie de Thaon, etc.

Série de publicités au second semestre 1908
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, juillet-novembre 1908)

SOCIETE UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS
ET DE PRODUITS CHIMIQUES
103, Rue La Boétie, PARIS. — Télégrammes : CHEDDITE, Paris.

EXPLOSIFS pour MINES
CARRIÈRES et tous Travaux de Soutage

SÉCURITÉ, BON MARCHÉ, PUISSANCE

CHEDDITES

QUALITÉS PARTICULIÈRES : Très grande insensibilité aux chocs; inaltérabilité et insensibilité à la chaleur et à l'humidité; au froid, stabilité absolue et indéfectible. Les CHEDDITES ne gèlent pas et n'exsudent pas

Remarque importante: Les CHEDDITES sont assimilées en France aux poudres noires pour tout ce qui concerne les réglementations de transports, de manutentions et de magasinage.

Brochures, Prix, Conditions et Essais sur demande.

Détonateurs, Amorces électriques, Exploseurs, Mèches et autres Accessoires

Société universelle d'explosifs et de produits chimiques
(anciennement Bergès, Corbin et Cie.
Changement de dénomination
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 6 juillet 1909)

Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 4 juin 1909, la société prend la nouvelle dénomination suivante : Société universelle d'explosifs (anciennement Bergès, Corbin et Cie). L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. — *Affiches parisiennes*, 2 juillet 1909.

Exposition de Nancy
SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS & SOCIÉTÉ LORRAINE D'EXPLOSIFS
108, rue La-Boétie. — PARIS

LA « CHEDDITE » ET LA « SOLORITE »
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 septembre 1909, p. 9)

Cette exposition représente la voûte d'un tunnel à l'entrée duquel un mineur, la figure réjouie, indique avec une visible satisfaction qu'il n'emploie pour abattre la roche que la cheddite et la solorite.

La cheddite est constituée par du chlorate de potasse ou de soude en poudre extrêmement fine incorporée à une mixture huileuse qui constitue la base des procédés de la Société universelle d'explosifs qui a donné à ce nouvel explosif le nom de cheddite en souvenir des usines de Chedde (Haute-Savoie) où se firent les premières expériences.

La cheddite est venue heureusement détruire le mauvais renom qui s'attachait jusqu'à ce jour aux explosifs chloratés. La mixture huileuse, tout en fournissant au chlorate ce qu'il lui faut pour devenir un explosif, a pu discipliner le produit obtenu, le tenir en laisse pour ainsi dire, et lui assurer des qualités remarquables de stabilité absolue, de résistance aux chocs, d'inaltérabilité à l'humidité, de conservation indéfinie sous tous les climats les plus froids comme les plus chauds.

Il existe tout une gamme de cheddites pouvant répondre à tous les besoins et se substituer, avec des charges naturellement moindres pour produire les mêmes effets, soit à la poudre en grains, soit à la poudre noire comprimée, à la dynamite, etc.

La solorite est un type nouveau de poudre comprimée, présentant de grands avantages de puissance, de sécurité et d'économie sur la poudre de mine en grains.

La teneur en salpêtre des poudres servant à la fabrication des cartouches comprimées solorite est de 75 %, c'est-à-dire plus élevée que celles des autres poudres livrées à la consommation par l'État français et qui ne contiennent que 72 % pour les poudres fortes, 62 % pour les poudres ordinaires et 40 % pour les poudres lentes.

L'exposition de la Société universelle d'explosifs et de sa filiale la Société lorraine d'explosifs nous montre à l'entrée du tunnel ses différents types de cheddite et de solorite employés en France ou dans les pays étrangers avec tout le matériel de capsules, mèches de sûreté, exposeurs, pinces, etc., nécessaire à leur utilisation.

Mais pénétrons sous la voûte du tunnel avec le flot des visiteurs.

À l'intérieur, dans deux galeries distinctes sont représentés deux chantiers nous montrant les mineurs au travail, prêts à employer la cheddite et la solorite après avoir foré leurs trous de mine.

Dans l'un, ce sont les mineurs d'une carrière souterraine et dans l'autre les mineurs d'une mine de fer du bassin de Briey ; au fond de chacun de ces chantiers, se trouve un diorama du peintre Jacquier, montrant d'un côté, l'usine de Chedde (Haute-Savoie), qui a donné son nom à l'explosif aujourd'hui universellement estimé, et de l'autre, la nouvelle usine de Briey pour la fabrication de la solorite et de la mèche de sûreté.

(Archives commerciales de la France, 9 juillet 1910)

UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS (anciennement BERGÈS-CORBIN et Cie), 103, La-Boétie.
— Transfert du siège, 124, La-Boétie. — 8 juin 1910. — *Affiches Parisiennes*.

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 novembre 1910-24 août 1911)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Explosifs_Extreme-Orient.pdf

Dans les principales MINES & CARRIÈRES du Tonkin, on emploie de plus en plus
la Cheddite N
(TYPE BRISANT)

dont voici les propriétés caractéristiques :
La Cheddite s'enflamme difficilement
La Cheddite brûle sans explosion
La Cheddite résiste aux chocs mécaniques violents
La Cheddite se conserve indéfiniment
La Cheddite d'exsude pas
La Cheddite rivalise avec les meilleures dynamites

Principales usines de cheddite
à Jussy en Suisse
à Ergastiria en Grèce
à la Manouba près Tunis
à Rosslin en Écosse
à Schönebeck en Allemagne
à Salvanio en Italie
à Sablino en Russie
à Lisbonne
à Halibury au Canada
à Montévideo
et enfin à PHU-XA près Hanoï

Le prix de la Cheddite est inférieur à celui des explosifs de même puissance actuellement en usage.

ADRESSRE CORRESPONDANCES
à M. LACHAL, HANOÏ, seul fabricant.

CAUSERIES SCIENTIFIQUES
par Max de Nansouty.
(*Le Temps*, 27 mars 1911)

Qu'est-ce que la cheddite, explosif moderne dont il a été souvent question ces temps derniers ? Un bon chimiste spécial vous répond tout de suite, lorsqu'on l'interroge sur ce tonitruant sujet, qu'il s'agit de la streetite, autorisée en Angleterre, depuis 1900, pour l'exploitation des mines et des carrières, et brevetée à fond.

Mais alors, qu'est-ce que la streetite et pourquoi ce nom ? Il provient tout simplement de ce qu'elle a été imaginée par M. Street.

Une streetite — car il y en a de nombreuses variétés — consiste en un mélange chlorate dont chaque grain est protégé par une couche composée d'un élément combustible dissous dans l'huile, on obtient, d'après l'auteur, de bons résultats en huile de la picronitronaphtaline avec de l'huile de ricin.

La streetite anglaise est devenue cheddite en France parce qu'on la fabriquait à Chedde, dans la Haute-Savoie. Elle a été expérimentée par la commission française des

substances explosives et rentre dans la catégorie des explosifs de sûreté. Il est bien évident qu'ils ne contribuent à la sûreté que dans les mines et que leur usage au dehors est déplaisant. Leurs propriétés brisantes sont inférieures à celles de la dynamite ainsi que leur sensibilité au choc, ce qui se rend la manipulation moins dangereuse.

1912 (mai) : CESSION DE LICENCE À
LA SOCIÉTÉ MAROCAINE D'EXPLOSIFS
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Marocaine_d_explosifs.pdf

Société universelle d'explosifs (Bergès, Corbin et Cie)
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 10 août 1912)

À peu de chose près, les profits nets obtenus en 1911 par cette société ont atteint un chiffre semblable à celui de l'année précédente. Ils se sont élevés, en effet, à 194.720 fr., contre 189.960 fr. en 1910, ce qui a permis de maintenir le dividende à 35 fr. par action, tout en appliquant 114.000 fr. aux réserves et amortissements.

(Les Travaux, 4 janvier 1913)

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS 124, Rue La Boétie, PARIS (VIII^e Arrond')
TÉLÉGR. : CHEDDITE-PARIS TÉLÉPH. : 555.70; 555.75



LA CHEDDITE

== Le Meilleur des Explosifs ==
pour Mines, Carrières et tous travaux de sautage
LA CHEDDITE NE GÈLE PAS et N'EXSUDE PAS -- BON MARCHÉ--SÉCURITÉ--PUISSANCE

Brochures, Conditions, Prix et Démonstrations sur demande

MÈCHES, DÉTONATEURS, AMORCES ÉLECTRIQUES, EXPLOSEURS et tous autres accessoires

Département d'Alger : M. LAURE, représentant 12, rue Lacépède, ALGER -- Téléph. 23-28	Département d'Oran : M. BAILS, représentant 32, rue d'Assas, ORAN -- Téléph. 5-71	Département de Constantine : M. MANIFICAT, repré^s 2, Rue Casanova, CONSTANTINE - Téléph. 0-20
--	--	---

TUNISIE -- Agence : 118, Rue d'Autriche (Tunis) -- Usine à La Manouba, près Tunis

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS 124, rue La-Boétie, PARIS VIII^e arr.

TELÉGH. : CHEDDITE-PARIS — TELÉPH. : 555.70 ; 555.75

LA CHEDDITE

= Le Meilleur des Explosifs =

pour Mines, Carrières et tous travaux de sautage

LA CHEDDITE NE GÈLE PAS et N'EXSUDE PAS — BON MARCHÉ — SÉCURITÉ
— PUISSANCE

Brochures, Conditions, Prix et Démonstrations sur demande |

MÈCHES, DÉTONATEURS, AMORCES ÉLECTRIQUES, EXPLOSEURS
et tous autres accessoires

Département d'Alger : M. LAURE, représentant 12, rue Lacépède, ALGER — Téléph.
23-28

Département d'Oran : M. BAILS, représentant 32, rue d'Assas, ORAN — Téléph.
5-71

Département de Constantine : M. MANIFICAT, représentant
2, rue Casanova. CONSTANTINE Téléph. 0-20

TUNISIE — Agence : 118, rue d'Autriche, Tunis — Usine à La Manouba, près Tunis

(Archives commerciales de la France, 14 janvier 1913)

Paris. — Modifications et prorogation de 50 ans. — Soc. UNIVERSELLE d'EXPLOSIFS (anciennement Bergès Corbin et Cie), 124, La-Boétie. — 11 déc. 1912. — *Affiches Parisiennes*.

Augmentation du capital
Société universelle d'explosifs (Berges, Corbin et Cie)
(Cote de la Bourse et de la banque, 24 juin 1913)

Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 11 décembre 1912, le capital a été porté de 2.500.000 fr. à 4.800.000 francs par l'émission de 2.500 actions de 1.000 fr d'apport sur lesquelles 1.875 ont été attribuées à la Société Davey, Bickford, Smith et Cie et 625 à la Société Rochette frères. Les statuts ont été modifiés en conséquence. — *Affiches Parisiennes*, 21 janvier 1913.

1914 (juillet) : cession — moyennant 15.600 actions de 500 francs

des usines de Lamarche et La Manouba
et des marques cheddites pour la France, ses colonies
et pays de protectorat (hors Maroc)
à la Société générale d'explosifs (cheddites)
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Generale_explosifs_cheddites.pdf

Paul Corbin, adm. délégué de la Société universelle des explosifs : conférence sur les explosifs chloratés et perchloratés au centre d'instruction de la pyrotechnie à Bouges, 1^{er} juillet 1915, Archives de l'artillerie.

LA SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DES EXPLOSIFS SUCCÈDE À L'UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS

(Archives commerciales de la France, 25 septembre 1915)

PARIS. — Formation. — Soc. anon. dite Soc. UNIVERSELLE DES EXPLOSIFS, 124, La-Boétie. — 50 ans. — 2.000.000 de francs. — 21 août 1915. — *Petites Affiches*.

Vendeurs : Universelle d'Explosifs (Sté)(Anciennement) et Bergès Corbin et Cie.
Acquéreur : Universelle des Explosifs (Sté)
Fonds vendu : Apport d'un fonds de fabrique, etc., de produits chimiques, 124, r. La-Boétie.

1917 : Création de la Société de produits chimiques et de charbonnages
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Produits_chimiques&charbonnages.pdf

Soc. universelle des explosifs, 124, r. de La-Boétie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 6 janvier 1918, p. 6)

Le capital est porté de 2 à 5 MF

Emmanuel BONNET,
successeur de Joseph BONNET

Administrateur de la Société universelle des explosifs,
de la Société de produits chimiques et de charbonnages
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Produits_chimiques&charbonnages.pdf
de la Société industrielle d'optique et de précision
de Merlin Gérin, de la Starium (bijouterie, orfèvrerie)(1930)
du Contrôleur-enregistreur Panoptès
.....

CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 17 juillet 1919)

Établissements Alfred Chevalier. — Capital 2.000.000 de fr. en 4.000 act. de 500 fr., dont 600 d'apport attribuées à la Société Universelle des Explosifs, il a été créé 100 parts de fondateur, attribuées à M. Chevalier. Siège à Paris 57, rue Pierre-Charron. Conseil : MM. Bouchayer, Corbin, Audy, Gaudet, Chevalier, Mauselin, Bonnet. Statuts chez M^e Bertrand-Taillet. — *Affiches parisiennes*, 27 juin.

N° 7067
CHAMBRE DES DÉPUTÉS
ONZIÈME LÉGISLATURE
SESSION DE 1919.

Annexe au procès-verbal de la 2^e séance du 8 octobre 1919.

RAPPORT FAIT AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LES MARCHÉS
CONCLUS PAR L'ÉTAT DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE
(*Impressions...*, 8 octobre 1919)

(Marchés passés par le Service des poudres avec la
Société des forces motrices et usines de l'Arve)
par M. MONS, député.

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Forces_motrices_Arve.pdf

.....
L'administration des Finances n'a pu fixer exactement l'impôt sur les bénéfices de guerre de la Société de l'Arve en 1915 et 1916 sans rapprocher des bilans de cette société ceux de la Société universelle des explosifs (pour la valeur de l'usine d'Épierre [Savoie]), de la Compagnie d'Alais (pour l'achat de l'usine de Saint-Jean-de-Maurienne) et surtout la comptabilité de l'Union financière des forces hydrauliques.
.....

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1924)

Par décret en date du 10 février 1924, a été acceptée la renonciation de la Société universelle des explosifs à la concession de mines d'antracite de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne (département de l'Isère).

Annuaire industriel, 1925 :

EXPLOSIFS (Soc. univ. des), 57, r. Pierre-Charron, Paris, 8^e. T. Elysées 26-99, 53-46. Inter 171. Ad. t. Sudexplor-Paris. Capital 5.000.000 fr. — Codes A.B.C., Lieber's. Vente pour l'exportation des cheddites et de tous explosifs pour mines, carrières et tous travaux de sautage. Chlorates et perchlorates pour la fabrication des explosifs. Mèches de sûreté pour mines. Détonateurs et amorces électriques. Exploseurs électriques.

Câbles 15/10^e et fil 6/10^e pour le tir électrique. Lampes de mineurs. Pincés à sertir. Cession de licences et fourniture de plans et devis pour la fabrication à l'étranger d'explosifs cheddites.

Voir annonces : 14, 128, 130 et 148

(*Archives commerciales de la France*, 9 juin 1930)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. UNIVERSELLE DES EXPLOSIFS, 57, Pierre-Charron. — 7 mai 1930. — *Ann. Seine*.

(*L'Action française*, 10 décembre 1932)

La Société universelle des explosifs va réduire son capital de 5 millions à 2.500.000 francs par réalisation de certains éléments d'actif et remboursement aux actionnaires de la moitié de la valeur nominative des actions.
